

**Perceptions des élus locaux sur l'allocation budgétaire : enquête dans
les communes des wilayas de Béjaïa et de Boumerdès.
Perceptions of local elected officials on budget allocation: survey in the
municipalities of the wilayas of Béjaïa and Boumerdès.**

Samir SAIBI

Doctorant à l'université de Bejaia, samir.saibi@yahoo.fr

Received: 24/02/2026

Accepted: 08/05/2026

Published: 01/06/2026

Résumé:

Cette étude analyse les perceptions de 84 présidents d'assemblées populaires communales (P/APC) des wilayas de Béjaïa et Boumerdès concernant l'allocation budgétaire dans le cadre du Plan Communal de Développement (PCD). Les résultats révèlent une insatisfaction quasi-unanime et la majorité des élus jugent les dotations insuffisantes, et estiment les critères opaques ou inéquitables, et rencontrent des obstacles récurrents (retards de transfert, procédures complexes, manque de formation). L'étude démontre également une dénaturation du PCD, perçu par 98% des élus comme une simple enveloppe budgétaire plutôt qu'un outil de planification stratégique.

Mots clés: Allocation budgétaire, élus locaux, Plan Communal de Développement (PCD), équité territoriale, gouvernance locale.

Jel Classification Codes: H71, H72, H77, D78, R58.

Abstract:

This study analyzes the perceptions of 84 presidents of popular communal assemblies (P/APC) from the wilayas of Béjaïa and Boumerdès regarding budgetary allocation within the framework of the Communal Development Plan (PCD). Results reveal near-unanimous dissatisfaction: elected officials consider allocations insufficient, and perceive criteria as opaque or inequitable, and encounter recurrent obstacles (transfer delays, complex procedures, lack of training). The study also demonstrates a

denaturation of the PCD, perceived by 98% of elected officials as a mere budgetary envelope rather than a strategic planning tool.

Keywords: Budget allocation, local elected officials, Communal Development Plan (PCD), territorial equity, local governance.

Jel Classification Codes: H71, H72, H77, D78, R58.

1. Introduction:

La décentralisation et l'autonomie financière des collectivités locales constituent des enjeux majeurs de la gouvernance territoriale dans les pays en développement. Les travaux de Musgrave (1959) et d'Otes (1972) ont montré que la proximité décisionnelle peut effectivement améliorer l'efficacité de l'allocation des ressources budgétaires, particulièrement lorsque les besoins et préférences des citoyens sont différenciés.

Dans ce contexte, la question de l'équité territoriale est soulevée et mise en exergue et occupe une place importante dans les politiques de péréquation, inspirées des théories de la justice distributive (Rawls, 1971 ; Sen, 1992), qui visent à corriger les disparités de ressources entre les communes.

En Algérie, malgré les réformes successives (de 1967, puis de 1990 et enfin celle de 2011) visant à renforcer les capacités financières et managériales des communes, ces dernières demeurent largement tributaires des transferts budgétaires de l'État. Le Plan Communal de Développement (PCD), instauré initialement comme instrument de planification stratégique locale, et outil principal pour le développement local.

En effet, le développement local, comme champ d'action publique et objet de recherche, a connu une évolution conceptuelle significative. Pecqueur (2000) le définit comme « un processus de diversification et d'enrichissement des activités sur un territoire donné en mobilisant et en coordonnant ses ressources et ses énergies ». Cette approche met l'accent sur la dimension endogène du développement, par opposition aux stratégies exogènes d'industrialisation et d'aménagement du territoire descendant.

La relation financière entre l'État et les communes algériennes s'inscrit dans un système complexe où coexistent fiscalité dite locale, dotations budgétaires et mécanismes de péréquation. Le PCD, censé incarner une

Perceptions des élus locaux sur l'allocation budgétaire : enquête dans les communes des wilayas de Béjaïa et de Boumerdès

démarche participative et territoriale de développement, est souvent perçu par les élus locaux comme une simple enveloppe budgétaire ponctuelle plutôt qu'un véritable outil de planification pluriannuelle. Ce décalage entre la vision normative et la réalité opérationnelle soulève des interrogations fondamentales sur l'efficacité et l'équité du système actuel d'allocation des ressources : comment les élus locaux perçoivent-ils les mécanismes actuels d'allocation des ressources budgétaires au titre des PCD ? Les critères retenus sont-ils jugés transparents et équitables ? Quels sont les principaux obstacles qui entravent l'accès aux financements et la réalisation des projets inscrits dans les PCD ?

L'analyse des perceptions des élus locaux s'inscrit dans le champ de la sociologie politique qui accorde une attention centrale aux représentations et aux logiques d'action des acteurs politiques (Sawicki, 2003).

Les élus locaux, en tant qu'interface entre l'État et la société locale, développent des perceptions spécifiques des politiques publiques qu'ils sont chargés de mettre en œuvre. Ces perceptions influencent leurs stratégies d'action, leurs choix budgétaires et leurs modes de relation avec les administrations de tutelle.

Plusieurs travaux ont mis en évidence le décalage fréquent entre les intentions des concepteurs de politiques publiques et les interprétations qu'en font les acteurs locaux (Lipsky, 1980). Les élus locaux adaptent, contournent ou résistent aux injonctions centrales en fonction de leurs contraintes propres et de leurs perceptions des situations locales.

Cet article composé de quatre parties se propose de : Analyser les perceptions des présidents d'assemblées populaires communales (P/APC) concernant l'allocation budgétaire de l'État dans le cadre des PCD, d'Identifier les critères d'allocation tels qu'ils sont compris et évalués par les élus locaux, d'Évaluer le degré de transparence et d'équité du système actuel selon les avis des acteurs locaux, et enfin d'Identifier les obstacles rencontrés dans l'obtention et la gestion des ressources budgétaires et de Comparer les perceptions selon la typologie des communes (rurales, urbaines, mixtes) et l'ancienneté des élus.

L'enquête a été réalisée via l'introduction d'un questionnaire, ci-annexé, soumis à des P/APC de toutes les communes des deux wilayas du nord de l'Algérie : Béjaïa (52 communes) et Boumerdès (32 communes), sachant qu'elles présentent une hétérogénéité communale significative avec des communes rurales de montagne, des communes urbaines côtières et des communes à caractère mixte. Cette diversité permet d'appréhender les différences de perceptions liées aux spécificités territoriales.

Sur la base de la revue de littérature et de l'observation préalable du terrain, quatre hypothèses principales ont été formulées :

- H1 : Les élus locaux perçoivent majoritairement les dotations budgétaires PCD comme insuffisantes pour répondre aux besoins de développement de leurs communes. Cette hypothèse repose sur le constat récurrent d'un décalage entre les attentes locales et les moyens budgétaires alloués.
- H2 : La perception de transparence et d'équité des critères d'allocation varie significativement selon la typologie des communes (rurales, urbaines, mixtes). Les communes rurales, structurellement désavantagées par les critères démographiques, devraient exprimer davantage d'insatisfaction quant à l'équité du système.
- H3 : Les obstacles rencontrés dans l'obtention et la gestion des ressources budgétaires sont principalement de nature procédurale (lourdeur administrative, retards de transfert) plutôt que liés aux montants alloués. Cette hypothèse postule que le dysfonctionnement du système ne relève pas uniquement de l'insuffisance des enveloppes budgétaires mais également des modalités de leur allocation et suivi.
- H4 : Les élus les plus expérimentés (ancienneté supérieure à 5 ans) ont une perception plus critique du système d'allocation que les élus récemment élus.

1. Profil des communes enquêtées et contexte territorial :

Nous commençons par cette section pour situer les communes enquêtées dans leur environnement territorial et leur contexte démographiques et

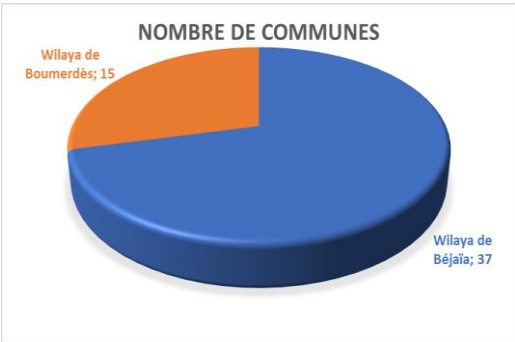
Perceptions des élus locaux sur l'allocation budgétaire : enquête dans les communes des wilayas de Béjaïa et de Boumerdès

institutionnel, et ce, avant d'analyser les mécanismes d'allocation budgétaire et les difficultés de mise en œuvre du plan communal de développement. La compréhension des disparités dans l'accès aux ressources publiques suppose une lecture préalable des caractéristiques structurelles des territoires concernés.

1.1 Typologie et caractéristiques des communes enquêtées :

Nous analyserons dans ce papier un échantillon composé de 84 communes répondantes se répartit selon la typologie suivante :

Communes rurales : 52 communes (62% de l'échantillon) :



Les communes rurales se caractérisent par une faible densité démographique, une prédominance des activités agricoles, un habitat dispersé et des difficultés d'accessibilité liées au relief (particulièrement marqué à Béjaïa avec des communes de montagne).

Communes urbaines : 24 communes (29% de l'échantillon) :



Les communes urbaines correspondent aux chefs-lieux de wilaya et de daïra, ainsi qu'à des agglomérations de taille significative. Elles concentrent les activités économiques tertiaires, industrielles et portuaires, et bénéficient d'une meilleure dotation en infrastructures.

Communes mixtes : 8 communes (9% de l'échantillon) :



Les communes mixtes présentent un caractère hybride avec des espaces urbanisés (chef-lieu communal) et des zones rurales périphériques. Cette dualité engendre des défis spécifiques de gestion et de planification.

Cette répartition reflète fidèlement la configuration territoriale des deux wilayas, marquées par une ruralité forte malgré l'existence de pôles urbains dynamiques.

1.2 Caractéristiques démographiques :

La répartition démographique des communes enquêtées révèle une hétérogénéité significative :

Communes	Nombre de communes et proportion	Commentaire
De moins de 10000 habitants :	23 communes (27%).	Il s'agit essentiellement de communes rurales de montagne à Béjaïa (Tamokra, Akfadou, Tifra, etc.) et de communes périphériques à Boumerdès.
De 10000 à 50000 habitants :	53 communes (63%).	Cette catégorie regroupe la majorité des communes rurales prospères et des petites villes.
De plus de 50000 habitants :	8 communes (10%).	Communes urbaines majeures : Béjaïa, Akbou, Amizour, El Kseur, Boumerdès, Dellys, Bordj Ménaïel, Khemis El Khechna.

Perceptions des élus locaux sur l'allocation budgétaire : enquête dans les communes des wilayas de Béjaïa et de Boumerdès

Cette distribution confirme que les grandes agglomérations demeurent minoritaires, la plupart des communes se situant dans la catégorie intermédiaire.

1.3 Activités économiques dominantes :

L'identification des activités économiques dominantes¹ met en évidence :

Activités économiques dominantes	Nombre de communes et proportion	Commentaire
Commerce de détail :	60 communes (75%).	Activité quasi-universelle, particulièrement développée dans les centres urbains et les bourgs ruraux servant de relais commerciaux.
Agriculture :	50 communes (62.5%).	Activité prépondérante dans les communes rurales, avec une agriculture diversifiée (arboriculture fruitière, maraîchage, élevage).
Services :	20 communes (25%).	Secteur en expansion dans les communes urbaines et périurbaines, incluant des services administratifs, bancaires, éducatifs et sanitaires.
Industrie :	14 communes (17.5%).	Concentrée dans certaines communes disposant de zones industrielles (Akbou, El Kseur, Béjaïa pour la wilaya de Béjaïa ; Boumerdès, Réghaia, Bordj Ménaiel pour Boumerdès).
Commerce de gros :	4 communes (5%).	Activité spécialisée dans les communes disposant de marchés de gros ou de zones logistiques.
Autres activités :	10 communes (12.5%)	Tourisme (communes côtières ou de montagne à vocation touristique), pêche (communes littorales), artisanat.

Cette diversité économique reflète les potentialités contrastées des territoires et induit des besoins différenciés en termes d'infrastructures et de services publics locaux.

1.4 Niveau d'équipement et infrastructures des communes :

¹ Réponses multiples possibles prévues par le questionnaire.

Les taux de raccordement aux réseaux techniques constituent un indicateur synthétique du niveau d'équipement des communes :

Equipements (réseaux techniques)	Taux moyen de raccordement	Commentaire
Électricité :	93%	Quasi-universel dans les communes urbaines, légèrement inférieur dans les communes rurales en raison de l'habitat dispersé en zones de montagne.
Gaz naturel :	85%.	Persistance d'écarts pour les communes urbaines et les communes rurales.
Alimentation en eau potable (AEP) :	88%.	Problématique récurrente de la ressource hydrique, particulièrement en période estivale. Les communes rurales de montagne connaissent des difficultés d'approvisionnement.
Internet/fibre optique :	32%.	Faible couverture numérique marquée entre communes urbaines (environ 28% de couverture) et communes rurales (environ 33%). Cet écart illustre les retards en matière de transition numérique dans les territoires concernés.

Ces indicateurs confirment la persistance d'inégalités territoriales dans l'accès aux services de base, malgré les investissements publics consentis.

1.5 Profils et ancienneté des présidents d'APC :

Ancienneté des élus	Nombre de P/APC et proportion	Commentaire
Moins de 2 ans :	9 P/APC (11%).	Élus issus des dernières élections communales ou ayant succédé à un prédécesseur encours de mandat.
Entre 2 et 5 ans :	58 P/APC (69%).	Profil majoritaire correspondant à un mandat en cours d'exécution.
Plus de 5 ans (plusieurs mandats) :	17 P/APC (20%).	Élus réélus, cumulant une expérience significative de la gestion communale et de la relation avec les administrations de tutelle.

Cette distribution révèle un renouvellement relatif des élus locaux, avec néanmoins un noyau d'élus expérimentés pouvant constituer une expérience réelle locale.

Perceptions des élus locaux sur l'allocation budgétaire : enquête dans les communes des wilayas de Béjaïa et de Boumerdès

Une forte hétérogénéité des situations locales est mise en évidence, marquée par la prédominance des communes rurales, des écarts significatifs en matière d'équipement et des capacités administratives inégalement réparties. Ces éléments constituent un cadre explicatif déterminant pour interpréter les perceptions des élus quant à l'allocation des ressources et aux difficultés de gestion.

2. Fonctionnement du système d'allocation et contraintes de mise en œuvre :

Partant du constat fait au sujet des profils des communes et des P/APC des deux wilayas, il est temps à présent de mesurer l'écart éventuel entre les objectifs affichés des politiques publiques de soutien au développement local et leur traduction concrète telle qu'elle est vécue par les acteurs de terrain.

2.1 Adéquation des ressources budgétaires allouées :

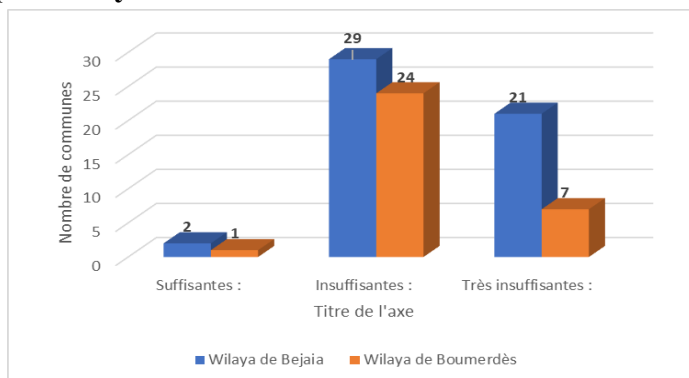
La question de l'adéquation des ressources budgétaires constitue le cœur de la problématique. Les résultats sont sans équivoque :

Jugement global :

- ✓ Ressources suffisantes : 3 communes (4%).
- ✓ Ressources insuffisantes : 53 communes (63%).
- ✓ Ressources très insuffisantes : 28 communes (33%).

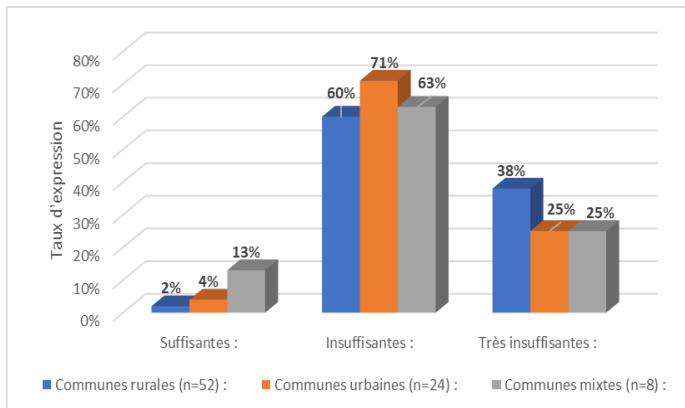
81 communes sur 84 (96%) estiment, avec une convergence quasi-unanime, que les dotations budgétaires de l'État sont insuffisantes ou très insuffisantes pour répondre aux besoins de développement de leur territoire, ce qui confirme l'hypothèse H1.

Analyse par wilaya :



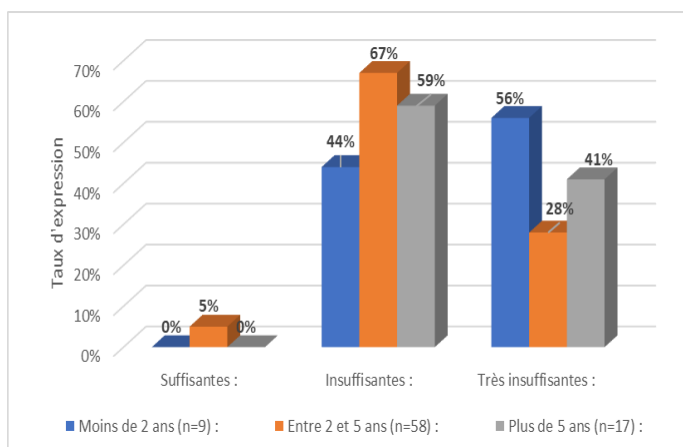
Les deux wilayas présentent des profils de réponse similaires, suggérant que l'insatisfaction budgétaire ne relève pas de particularités locales mais plutôt d'un fait structurel.

Analyse par typologie de communes :



Les communes rurales expriment l'insatisfaction la plus forte et une proportion plus élevée de jugements "très insuffisants" (38% contre 25% pour les communes urbaines). Ce constat corrobore l'hypothèse H2 susvisée selon laquelle la perception varie selon la typologie, les communes rurales se sentant structurellement désavantagées.

Analyse selon l'ancienneté des P/APC :



Perceptions des élus locaux sur l'allocation budgétaire : enquête dans les communes des wilayas de Béjaïa et de Boumerdès

L'ancienneté accroît la sévérité du jugement : aucun élu très expérimenté ne juge les ressources suffisantes, et la proportion de jugements "très insuffisants" est plus forte chez les élus les plus anciens (69% contre 56% chez les nouveaux). Ce résultat valide l'hypothèse H4 susvisée : l'expérience engendre une perception plus critique du système, probablement parce que les élus comprennent mieux les mécanismes et identifient plus clairement leurs limites.

2.2 Critères d'allocation perçus par les élus :

Les P/APC ont été invités à identifier les critères qu'ils estiment pris en compte dans l'allocation budgétaire (réponses multiples possibles) :

Critères d'allocation	Nombre de réponses et proportion	Commentaire
Population de la commune :	43 réponses (32%).	Critère le plus fréquemment cité, reflétant la réalité des modalités d'allocation des dotations PCD qui privilégient effectivement le poids démographique.
Demandes des PCD :	29 réponses (21%).	Environ un tiers des élus perçoivent une prise en compte des projets proposés localement, bien que cette perception soit contredite par de nombreux témoignages relatant l'imposition de projets décidés au niveau central.
Niveau de développement économique :	26 réponses (19%).	Perception ambiguë car certains élus estiment que les communes plus développées sont favorisées (logique de renforcement des pôles), tandis que d'autres pensent que les communes défavorisées reçoivent davantage (logique de rattrapage).
Superficie :	17 réponses (13%).	Critère mentionné surtout par les communes rurales (71%) de grande superficie territoriale, qui estiment que l'étendue géographique devrait être prise en compte dans l'allocation (coûts d'équipement et de maintenance des infrastructures linéaires).
Autres critères :	20 réponses (15%).	Mentions diverses : critères politiques (proximité avec le pouvoir central), critères historiques

		(communes anciennement sous-équipées), critères d'urgence (catastrophes naturelles), opacité totale (plusieurs élus avouent ne pas comprendre la logique d'allocation).
--	--	---

Analyse comparative par typologie :

Les communes rurales citent davantage la superficie et expriment plus fréquemment une incompréhension des critères, tandis que les communes urbaines mentionnent plus souvent le critère population suggérant ainsi une conscience de leur avantage comparatif en termes de densité et de richesse fiscale.

2.3 Perception de la transparence et de l'équité des critères

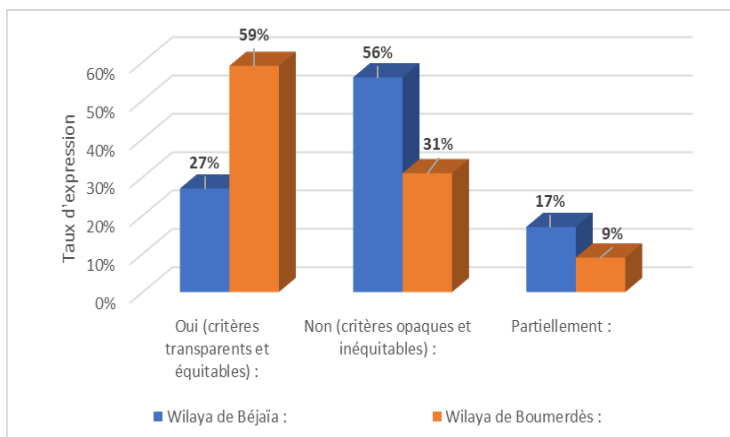
La question de la transparence et de l'équité des critères d'allocation a suscité des réponses significatives :

Jugement global :

- ✓ Oui (critères transparents et équitables) : 33 communes (39%).
- ✓ Non (critères opaques et inéquitables) : 39 communes (46%).
- ✓ Partiellement : 12 communes (14%).

61% des élus jugent les critères opaques ou partiellement opaques, traduisant un déficit de lisibilité et de légitimité du système d'allocation. Ce résultat invalide partiellement l'hypothèse H2 susvisé qui anticipait des variations selon les typologies, puisque l'insatisfaction est largement partagée.

Analyse par wilaya :

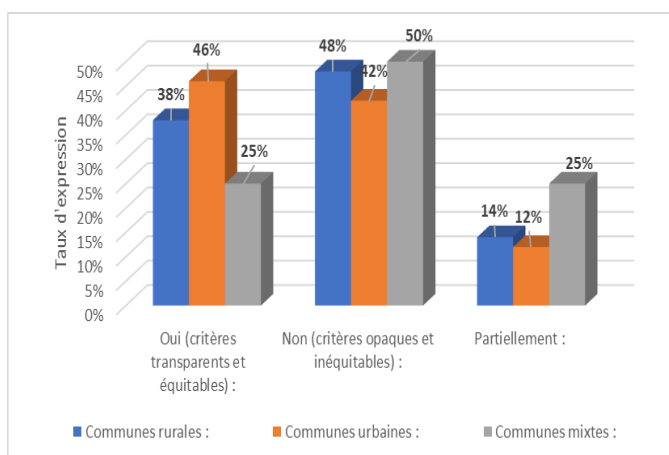


Perceptions des élus locaux sur l'allocation budgétaire : enquête dans les communes des wilayas de Béjaïa et de Boumerdès

Contraste significatif entre les deux wilayas : les élus de Béjaïa sont beaucoup plus critiques (56% de jugements négatifs) que ceux de Boumerdès (31%). Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cette différence:

- ✓ Les communes de Béjaïa, plus nombreuses et plus dispersées géographiquement, perçoivent davantage d'inégalités de traitement.
- ✓ La wilaya de Boumerdès, plus proche d'Alger, bénéficierait d'une meilleure accessibilité aux centres de décision et d'une allocation plus favorable.
- ✓ Des différences dans les pratiques des autorités locales et des services déconcentrés de l'Etat pourraient moduler les perceptions locales.

Analyse par typologie de commune :



Les communes mixtes expriment le taux de mécontentement le plus élevé (75% de jugements négatifs ou partiels), suggérant qu'elles se sentent pénalisées par des critères qui ne prennent pas en compte leur spécificité hybride. Les communes urbaines, mieux dotées objectivement, portent un jugement plus positif (46% d'appréciations favorables).

Analyse qualitative des justifications (réponses "partiellement") :

Les élus ayant répondu "partiellement" ont souvent assorti leur réponse de commentaires éclairants :

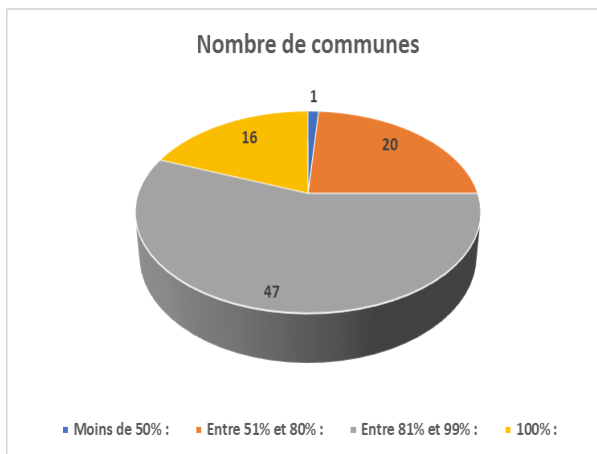
- « Les critères existent sur le papier mais leur application concrète favorise les grandes villes » (P/APC commune rurale, Béjaïa).
- « Nous ne comprenons pas pourquoi des communes similaires à la nôtre reçoivent des dotations très différentes » (P/APC commune mixte, Boumerdès).
- « La population est prise en compte, mais les contraintes spécifiques comme le relief montagneux ou l'enclavement ne le sont pas » (P/APC commune rurale de montagne, Béjaïa).
- « Il y a une opacité totale sur les décisions de répartition. Nous apprenons les montants qui nous sont alloués sans aucune explication » (P/APC commune urbaine, Béjaïa).

Ces cas révèlent que la critique ne porte pas uniquement sur l'insuffisance des montants mais également, et peut-être surtout, sur l'absence de transparence procédurale et de justification des décisions d'allocation.

2.4 Taux de consommation des dotations budgétaires PCD :

La question du taux de consommation des crédits alloués éclaire une dimension souvent négligée : l'existence de dotations non consommées, qui peut résulter soit d'obstacles procéduraux, soit d'une inadéquation entre projets proposés et besoins réels.

Répartition globale des taux de consommation des dotations budgétaires PCD :



Perceptions des élus locaux sur l'allocation budgétaire : enquête dans les communes des wilayas de Béjaïa et de Boumerdès

75% des communes affichent un taux de consommation supérieur à 80%, témoignant d'une capacité d'absorption des crédits budgétaires relativement satisfaisante. Cependant, près de 25% des communes ne consomment pas la totalité de leurs dotations.

Analyse des communes à faible taux de consommation (<80%) :

Parmi les 21 communes concernées : les communes rurales sont surreprésentées parmi celles qui peinent à consommer leurs dotations. Plusieurs facteurs explicatifs ont été identifiés à travers les commentaires :

- « Les procédures sont tellement lourdes que nous n'arrivons pas à lancer les projets à temps » (P/APC commune rurale).
- « Le manque de bureaux d'études et d'entreprises qualifiées dans notre zone retarde systématiquement les projets » (P/APC commune rurale de montagne).
- « Les crédits arrivent en fin d'année et nous n'avons pas le temps de les engager » (P/APC commune rurale).

Analyse des communes à taux de consommation de 100% :

Les 16 communes affichant une consommation totale sont majoritairement urbaines (21%) et bénéficient de capacités administratives renforcées (services techniques étoffés, ingénieurs, techniciens).

Relation entre le taux de consommation et la perception d'adéquation :

Paradoxalement, un fort taux de consommation ne s'accompagne pas nécessairement d'une perception positive de l'adéquation des ressources. Les 16 communes consommant 100% de leurs dotations jugent, à l'unanimité, les ressources insuffisantes ou très insuffisantes.

Ce résultat suggère que la capacité à consommer l'intégralité des crédits alloués ne signifie nullement que ces crédits sont suffisants pour couvrir les besoins.

En effet, ces résultats révèlent une insatisfaction quasi généralisée, notamment quant aux montants alloués considérés insuffisants et d'une lisibilité limitée des critères de répartition. La majorité des communes parviennent à engager une part importante des crédits reçus, ce qui soutient

que la problématique ne se limite pas uniquement à la capacité d'absorption mais elle renvoie plus profondément à l'adéquation entre les besoins réels territoriaux et la logique d'allocation centralisée.

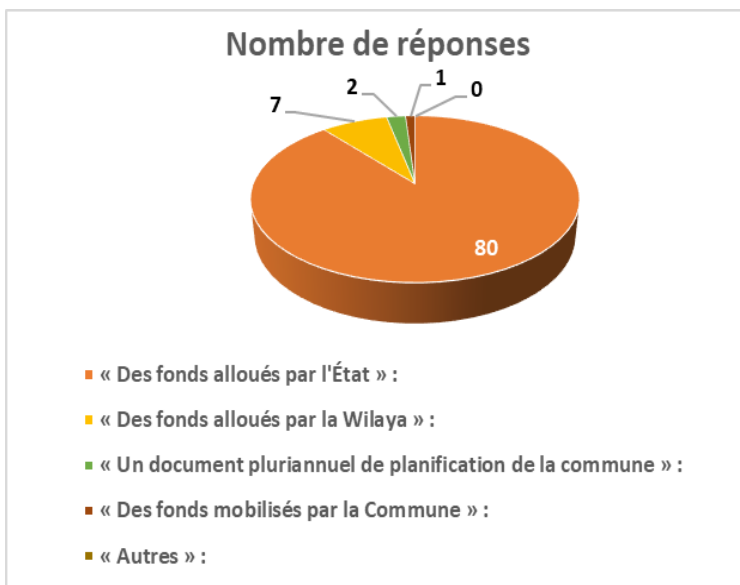
3 Représentation du PCD et couverture des besoins :

A présent, il est important d'examiner la manière dont le PCD est compris par les élus, et s'il constitue réellement un instrument de planification du développement territorial. En effet, au-delà des montants alloués et des critères de répartition, cette dimension permet d'apprécier la cohérence entre la programmation des projets, priorisation des besoins et les ressources effectivement mobilisées.

3.1 Perception institutionnelle du PCD par les élus :

Une question cruciale visait à identifier comment les P/APC comprennent ou appréhendent le PCD. Les résultats sont effectivement édifiants :

Représentations exprimées² :



89% des élus perçoivent le PCD principalement comme une dotation financière étatique, la proportion augmente à 98% en intégrant les réponses indiquant les fonds de la wilaya et de la commune, plutôt que comme un

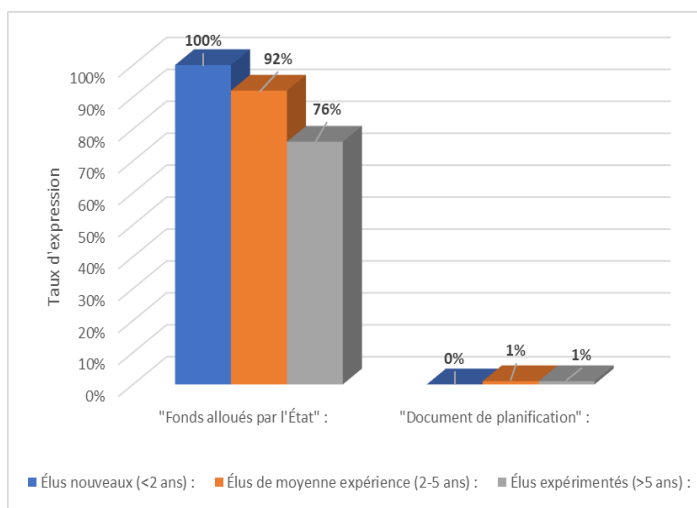
² Réponses multiples possibles prévues par le questionnaire.

Perceptions des élus locaux sur l'allocation budgétaire : enquête dans les communes des wilayas de Béjaïa et de Boumerdès

outil stratégique de planification locale (uniquement 2%). Cette confusion révèle une incompréhension majeure de la nature et de la finalité du PCD.

Théoriquement, le PCD devrait être un document de planification pluriannuelle élaboré localement, identifiant les besoins prioritaires du territoire, hiérarchisant les projets selon une vision stratégique, et mobilisant diverses sources de financement (ressources propres, emprunts, partenariats, en plus des subventions de l'État, ...). Dans la pratique, il est réduit à un canal de transferts budgétaires ponctuels, décidés et calibrés au niveau central et/ou de la wilaya.

Analyse par ancienneté des élus :



L'ancienneté ne favorise pas une perception plus institutionnelle du PCD (2 élus ayant une expérience uniquement le voient comme un document de planification), et même parmi les plus anciens, la représentation dominante reste celle d'une enveloppe budgétaire. Cela traduit l'échec de l'institutionnalisation du PCD comme outil de gouvernance locale.

Implications de cette représentation erronée :

Cette confusion conceptuelle a des conséquences pratiques majeures :

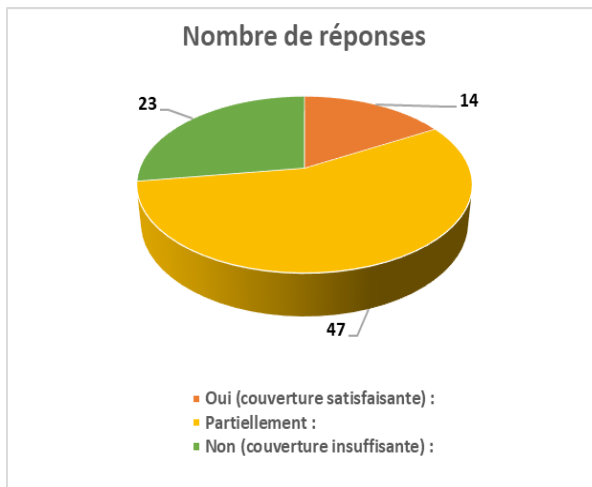
- ✓ Les élus n'élaborent pas de véritables stratégies de développement territorial mais se contentent de listes de projets ponctuels.

- ✓ La dimension participative (consultation des citoyens, concertation avec la société civile) est négligée.
- ✓ L'approche pluriannuelle est abandonnée au profit d'une logique annuelle calquée sur le budget de l'État.
- ✓ La recherche de financements complémentaires (partenariats public-privé, coopération décentralisée, etc.) n'est pas explorée.

3.2 Couverture des projets PCD par les dotations allouées :

Au-delà de la question globale de l'adéquation des ressources, une question spécifique visait à évaluer si les dotations permettent de financer correctement les projets inscrits dans les PCD :

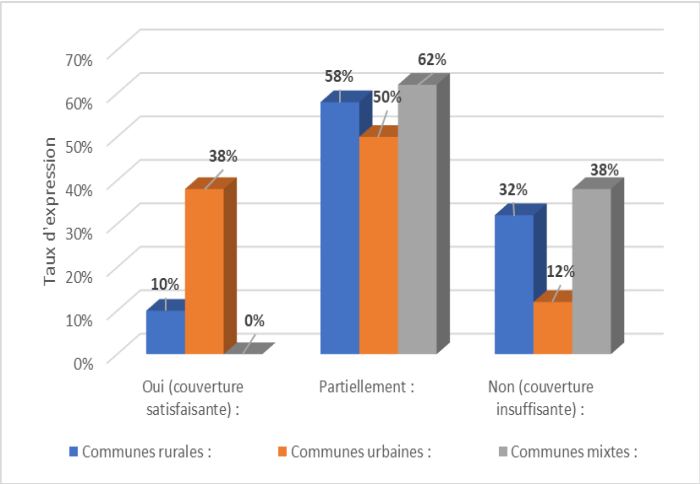
Réponses obtenues :



83% des communes estiment que les dotations ne permettent pas ou ne permettent que partiellement de financer les projets PCD. Cette perception massive d'inadéquation entre projets et financement met en évidence une planification déconnectée des moyens disponibles, ou inversement, des moyens structurellement insuffisants par rapport aux ambitions affichées.

Analyse par typologie :

Perceptions des élus locaux sur l'allocation budgétaire : enquête dans les communes des wilayas de Béjaïa et de Boumerdès



Les communes rurales et mixtes jugent majoritairement la couverture insuffisante, tandis que les communes urbaines, bien que critiques, optent davantage pour la réponse "oui" (38%). Cette nuance suggère que les communes urbaines parviennent à financer certains projets prioritaires, tandis que les communes rurales accumuleraient des projets inaboutis.

Commentaires illustratifs :

- « Nous avons 23 projets PCD, seulement 6 ont reçu un financement complet » (P/APC commune rurale, Béjaïa)
- « Chaque année, nous inscrivons les mêmes projets non financés l'année précédente » (P/APC commune mixte, Boumerdès)
- « Les dotations couvrent à peine 40% du coût estimé de nos projets prioritaires » (P/APC commune rurale, Béjaïa)

3.3 Secteurs les plus affectés par l'insuffisance budgétaire :

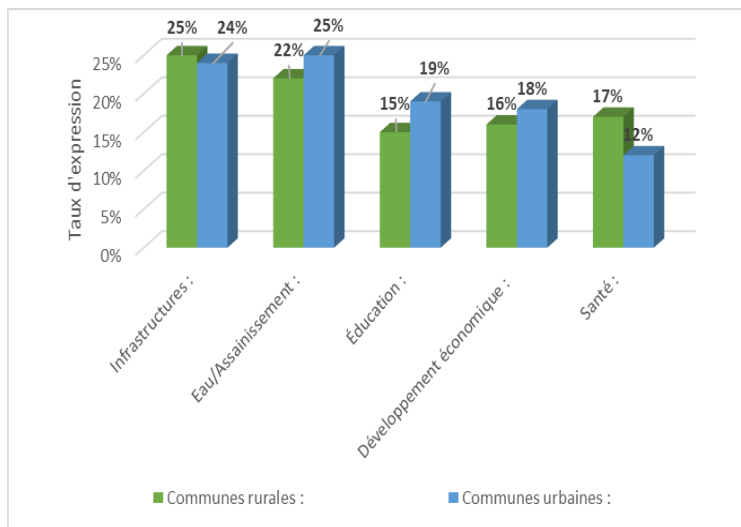
Les élus ont identifié les secteurs³ souffrant le plus de l'insuffisance des dotations PCD :

Les secteurs	Nombre de réponses et	Commentaire
--------------	-----------------------	-------------

³ Réponses multiples possibles prévues par le questionnaire.

	proportion	
Infrastructures :	61 réponses (23.6%).	Routes communales, voiries, éclairage public, aménagement d'espaces publics. Ce secteur, identifié par près des trois quarts des communes, constitue la priorité.
Eau et assainissement :	58 réponses (22.5%).	Alimentation en eau potable, réseaux d'assainissement, stations d'épuration. La problématique hydrique explique ce positionnement.
Éducation :	43 réponses (16.7%).	Construction et réhabilitation de classes primaires, crèches, cantines scolaires. Les communes sont responsables de l'éducation de base, d'où l'importance de ce secteur.
Développement économique :	42 réponses (16.3%).	Marchés communaux, zones d'activités, infrastructures de soutien aux agriculteurs, promotion touristique.
Santé :	40 réponses (15.5%).	Salles de soins et équipements médicaux.
Autres secteurs :	14 réponses (5.4%).	Culture, sport, cimetières, environnement (décharges publiques, espaces verts).

Analyse comparative par typologie :



Les communes rurales expriment des besoins plus pressants dans tous les secteurs, particulièrement pour les infrastructures de base (25% contre 24%

Perceptions des élus locaux sur l'allocation budgétaire : enquête dans les communes des wilayas de Béjaïa et de Boumerdès

pour les urbaines), la santé (17% contre 12%) et l'éducation (15% contre 19%). Ces écarts quantifient les inégalités territoriales en matière d'équipement.

Le secteur du développement économique est cité par les communes rurales (16%) pratiquement dans la même proportion que les communes urbaines (18%), suggérant une conscience accrue des élus des communes rurales de la nécessité de dynamiser leur territoire économiquement pour prévenir et lutter contre l'exode rural et aussi pour créer des emplois.

Enfin, l'analyse effectuée montre bien que le PCD est très majoritairement assimilé à un simple transfert financier plutôt qu'à un outil stratégique de gouvernance locale. Cette représentation réductrice fragilise la planification et entretient la reconduction annuelle de projets non financés. Ainsi les insuffisances budgétaires prennent une dimension non seulement quantitative, mais également institutionnelle.

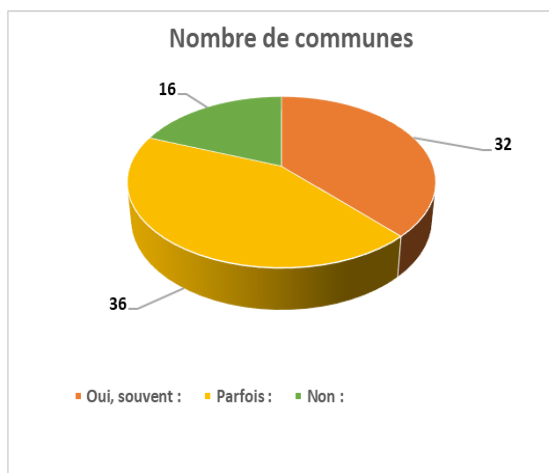
4 Obstacles dans l'obtention et la gestion des ressources budgétaires :

Désormais, nous allons se pencher sur les contraintes pratiques qui entravent l'accès aux ressources et leur gestion. Ces entraves peuvent être d'ordre administratif, technique ou organisationnel et susceptibles de réduire l'efficacité de la dépense publique locale.

4.1 Fréquence des difficultés rencontrées :

Une question évaluait la fréquence des difficultés rencontrées par les P/APC dans l'obtention des ressources budgétaires :

Réponses :



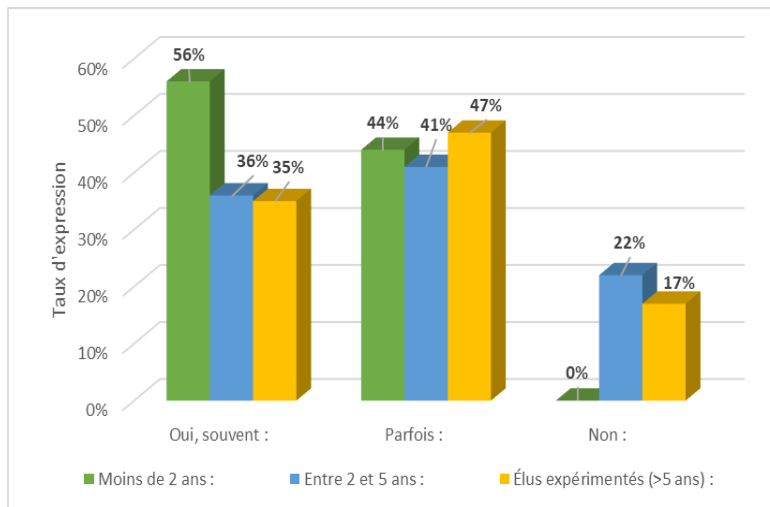
81% des communes déclarent rencontrer des difficultés (fréquentes ou occasionnelles) dans l'accès aux financements PCD. Seules 19% affirment ne pas rencontrer d'obstacles.

Analyse par typologie :

	Communes rurales :	Communes urbaines :	Communes mixtes :
Oui, souvent :	37%	38%	50%
Parfois :	44%	37%	50%
Non :	19%	25%	0%

Les difficultés sont davantage rencontrées par les communes rurales et mixtes, comparativement aux communes urbaines. Cet écart considérable confirme que les obstacles ne sont pas uniformément répartis et pénalisent davantage les territoires périphériques.

Analyse selon l'ancienneté :



L'ancienneté semble ne pas faciliter l'accès aux ressources. Les élus moins expérimentés (moins de 5 ans) déclarent rencontrer plus fréquemment des difficultés que les élus les plus expérimentés (>5 ans). Ce résultat peut

Perceptions des élus locaux sur l'allocation budgétaire : enquête dans les communes des wilayas de Béjaïa et de Boumerdès

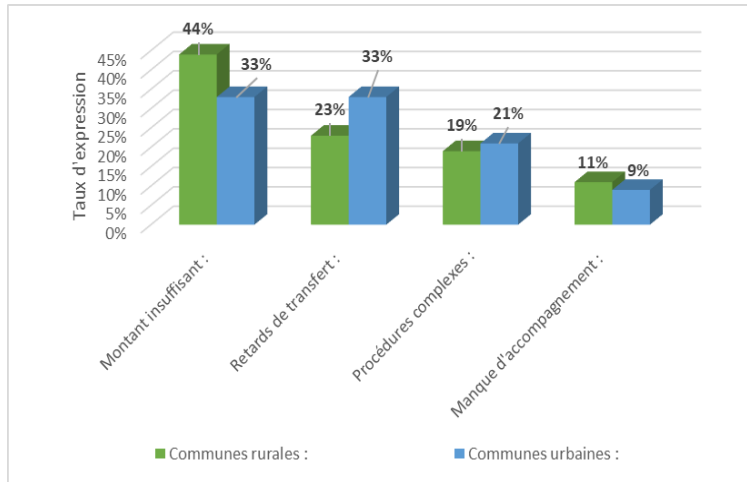
s'expliquer par une meilleure connaissance des dysfonctionnements systémiques et une lucidité accrue quant aux obstacles récurrents.

4.2 Nature des obstacles identifiés :

Les P/APC ont précisé la nature des difficultés rencontrées (réponses multiples possibles) :

Nature des obstacles	Nombre de réponses et proportion	Commentaire
Montant insuffisant :	43 réponses (40%)	Critique la plus fréquente, cohérente avec les résultats précédents sur l'inadéquation des ressources.
Retards de transfert :	29 réponses (27%).	Délais entre la notification des crédits et leur mise à disposition effective sur les comptes communaux, entraînant un décalage entre l'engagement des dépenses et leur paiement.
Procédures complexes :	23 réponses (21%).	Lourdeur administrative des circuits de validation (études techniques, approbations hiérarchiques multiples, contrôle financier), incompréhensible pour des élus non formés.
Manque d'accompagnement :	11 réponses (10%).	Absence de formation des élus et des cadres communaux, déficit d'appui-conseil des services déconcentrés de l'État.
Autres difficultés :	2 réponses (2%).	Ingérence des autorités de tutelle dans le choix des projets, critères d'éligibilité restrictifs, absence de visibilité pluriannuelle.

Analyse différentielle par typologie :



Les communes rurales se distinguent essentiellement sur deux types d'obstacles avec des proportions systématiquement supérieures aux urbaines. Elles souffrent davantage de l'insuffisance des montants (44% vs 33%) et du manque d'accompagnement (11% vs 9%).

Ce cumul des handicaps crée un effet de marginalisation systémique : les communes rurales, déjà défavorisées par leur faible capacité fiscale propre, se heurtent à des obstacles additionnels dans l'accès aux dotations compensatoires de l'État.

Les commentaires illustratifs exprimés :

- « Nous attendons souvent 6 à 8 mois après la notification budgétaire pour que les fonds soient effectivement débloqués » (P/APC commune rurale).
- « Les procédures changent constamment sans information préalable » (P/APC commune mixte).
- « Nous manquons cruellement de cadres techniques capables de monter les dossiers selon les normes exigées » (P/APC commune rurale de montagne).
- « Nos propositions de projets sont systématiquement modifiées ou rejetées par la wilaya sans explication » (P/APC commune rurale).

4.3 Recours à d'autres sources de financement :

Perceptions des élus locaux sur l'allocation budgétaire : enquête dans les communes des wilayas de Béjaïa et de Boumerdès

Face à l'insuffisance des dotations PCD, les communes peuvent-elles mobiliser des financements complémentaires ?

Nécessité de compléter les dotations PCD :

✓ Oui : 57 communes (68%)

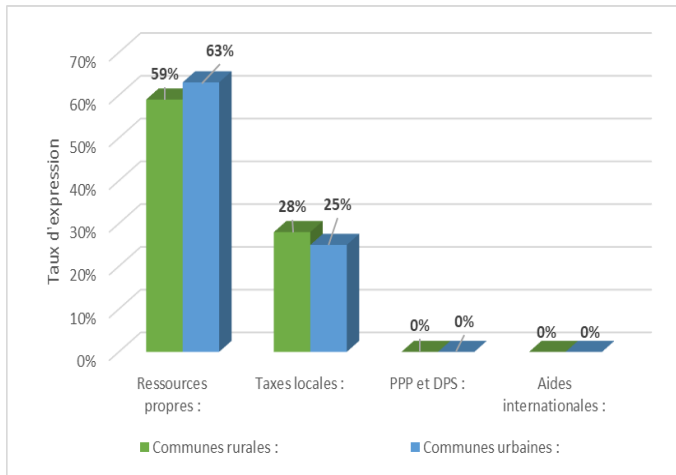
✓ Non : 27 communes (32%)

68% des communes déclarent devoir mobiliser d'autres ressources pour compléter les dotations PCD insuffisantes, confirmant que le PCD ne constitue qu'une fraction du financement nécessaire au développement local.

Sources de financement complémentaires mobilisées (réponses multiples) :

Sources de financement mobilisées	Nombre de réponses et proportion	Commentaire
Ressources propres (budget communal) :	60 réponses (59%).	Prélèvement sur le budget (section) de fonctionnement pour financer ou cofinancer des projets d'investissement, pratique comptablement discutable mais répandue.
Taxes locales :	28 réponses (28%).	Mobilisation de la fiscalité locale, mais les marges de manœuvre demeurent limitées compte tenu de la faiblesse des bases imposables et des contraintes réglementaires sur les taux.
Partenariats public-privé (PPP, concession, DSP...) :	0 réponses (0%).	Concessions de services publics locaux (éclairage public, parkings, marchés), délégations de service public, conventions avec des entreprises privées pour l'aménagement d'infrastructures.
Aides internationales :	0 réponses (0%).	Programmes de coopération décentralisée, financements de l'Union Européenne ou d'ONG internationales.
Autres sources :	13 réponses (13%).	Mécénat, dons de citoyens, contributions de la diaspora, fonds de solidarité ...

Analyse par typologie :



Les communes rurales, malgré des besoins plus importants, comparativement aux communes urbaines, peinent à mobiliser des financements alternatifs, aggravant ainsi les écarts de développement.

4.4 Freins à une meilleure gestion budgétaire locale :

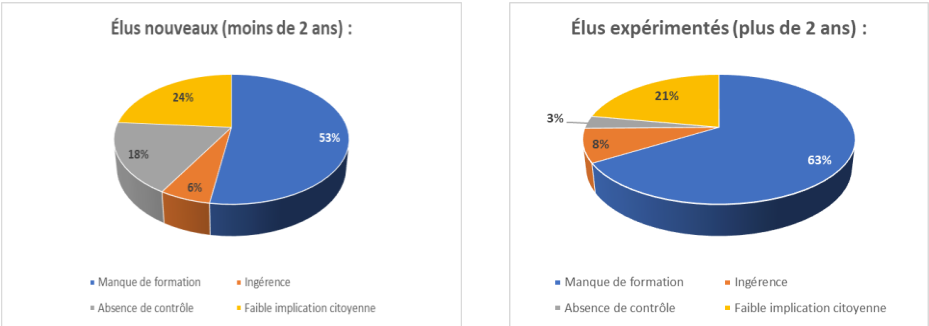
Les P/APC ont identifié les principaux obstacles à une gestion budgétaire locale efficace (réponses multiples possibles) :

Les principaux obstacles	Nombre de réponses et proportion	Commentaire
Manque de formation :	70 réponses (62%).	Déficit criant de formation des élus locaux et des cadres communaux aux techniques de gestion budgétaire, de planification et de montage de projets.
Ingérence :	9 réponses (8%).	Interférence des autorités de tutelle (wali, chef de daïra) dans les décisions budgétaires locales, réduisant l'autonomie effective des élus communaux.
Absence de contrôle :	6 réponses (5%).	Faiblesse des mécanismes de contrôle interne et externe, favorisant parfois des dérives de gestion ou, au contraire, une prudence excessive par crainte de reproches.
Faible implication	24 réponses (21%).	Déficit de participation des citoyens dans l'élaboration et le suivi des budgets locaux,

Perceptions des élus locaux sur l'allocation budgétaire : enquête dans les communes des wilayas de Béjaïa et de Boumerdès

citoyenne :		réduisant la transparence et la redevabilité.
Autres freins :	5 réponses (4%).	Instabilité réglementaire, turn-over des cadres administratifs, insuffisance des moyens techniques (informatique, logiciels de gestion).

Analyse des priorités selon l'ancienneté :



Le manque de formation est unanimement identifié comme le frein majeur, y compris (et surtout) par les élus expérimentés qui mesurent l'ampleur des compétences nécessaires. Faible implication citoyenne ressort comme le second obstacle (24% pour les nouveaux élus contre 21% pour les élus expérimentés). L'ingérence administrative, particulièrement dénoncé par les élus anciens (8% contre 6% pour les nouveaux) qui ont accumulé des expériences de tutelle lourdement présente.

Témoignages :

- ✓ « Nous sommes élus sans aucune formation préalable, on apprend sur le tas» (P/APC commune rurale, nouveau).
- ✓ « Les autorités locales imposent leurs priorités qui ne correspondent pas toujours aux besoins de notre commune » (P/APC commune mixte, expérimenté).
- ✓ « Il faudrait des sessions de formation continues sur les finances publiques locales, le droit budgétaire, le montage de projets » (P/APC commune urbaine).

Les difficultés évoquées par les élus signalent un environnement de gestion marqué par la complexité procédurale, le manque d'ingénierie locale et une dépendance vis-à-vis des décisions de tutelle.

Ces constats confirment que l'amélioration du développement local ne saurait reposer uniquement sur une augmentation des crédits alloués, mais suppose également un renforcement des capacités institutionnelles et de gouvernance au niveau des communes, ce qui confirme l'hypothèse H3.

5. Conclusion :

Cet article qui documente de manière systématique et représentative les perceptions de 84 présidents d'APC de deux wilayas, apporte plusieurs contributions à la compréhension des enjeux de l'allocation budgétaire aux communes algériennes dans le cadre des PCD. Il met en évidence le décalage profond entre la vision normative du PCD (outil de planification stratégique locale participative) et sa réalité opérationnelle (canal de transferts budgétaires verticaux ponctuels), révélant un échec institutionnel majeur.

Il démontre également l'existence de disparités significatives dans les perceptions selon la typologie des communes (rurales/urbaines/mixtes) et l'ancienneté des élus, nuanciant ainsi les analyses globalisantes qui traitent les communes comme un ensemble homogène.

Par ailleurs, à partir des recommandations formulées par les élus eux-mêmes, des pistes de réformes concrètes et hiérarchisées sont identifiées, dont la principale concerne la révision des critères d'allocation pour intégrer la diversité des situations territoriales.

Enfin, les résultats de cette étude, transposables aux communes des deux wilayas étudiées, ne peuvent être automatiquement généralisés à l'ensemble des communes algériennes. Les wilayas de Béjaïa et Boumerdès présentent des caractéristiques spécifiques (niveau de développement relativement élevé, proximité de la capitale, infrastructures) qui les distinguent de wilayas plus enclavées ou moins développées.

Dans ce cadre, cinq (5) constats émergent :

1. Une insatisfaction quasi-unanime : 96% des élus jugent les dotations budgétaires insuffisantes et partiellement insuffisantes, traduisant un décalage massif entre besoins perçus et moyens alloués, ou entre attentes locales et capacités financières de l'État.
2. Un déficit de transparence préoccupant : 60% des élus estiment les critères d'allocation opaques et inéquitables, impactant la légitimité

Perceptions des élus locaux sur l'allocation budgétaire : enquête dans les communes des wilayas de Béjaïa et de Boumerdès

du système et alimentant des sentiments d'arbitraire et de favoritisme.

3. Des obstacles multidimensionnels : Au-delà de l'insuffisance des montants, les élus sont confrontés à des retards de transfert (27%), des procédures complexes (21%), et un manque criant de formation et d'accompagnement (71%).
4. Une marginalisation systémique des communes rurales : Ces dernières cumulent tous les handicaps : dotations perçues comme plus insuffisantes, critères jugés plus inéquitables, obstacles plus fréquents, capacités administratives et numériques plus faibles.
5. Une dénaturation du PCD : Réduit à une enveloppe budgétaire ponctuelle par 98% des élus, le PCD a perdu sa vocation de planification stratégique participative, révélant un échec de l'institutionnalisation des instruments de gouvernance locale.

Sur la base des résultats de l'enquête et de l'analyse théorique, plusieurs recommandations peuvent être formulées :

À court terme (horizon 1-2 ans) :

1. Publication des critères et montants d'allocation par commune pour rétablir la transparence et optimiser les circuits de validation des projets PCD pour accélérer les réalisations.
2. Lancement d'un programme national de formation des élus locaux et des cadres communaux.

À moyen terme (horizon 3-5 ans) :

3. Révision des critères d'allocation vers un modèle multicritères intégrant : population, superficie, contraintes géographiques, niveau de développement, effort fiscal ...
4. Renforcement des ressources fiscales propres des communes par élargissement de leurs compétences fiscales.

À long terme (horizon 5-10 ans) :

5. Réforme législative consacrant l'autonomie financière effective des collectivités locales et institutionnalisation de la participation citoyenne dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des PCD.

6. Transformation du PCD en véritable contrat de développement territorial négocié, avec conditionnalités de qualité et évaluation systématique.

Les perceptions critiques exprimées par les élus locaux dans cette enquête ne doivent pas être interprétées comme de simples revendications corporatistes, mais comme le symptôme d'un système à bout de souffle nécessitant une refonte profonde.

La question n'est pas simplement d'allouer plus de ressources, mais de repenser les modalités, les critères et les finalités de l'allocation. Un système équitable, transparent et efficace d'allocation budgétaire constitue une condition nécessaire, bien que non suffisante, d'un développement territorial harmonieux et inclusif.

Les réformes ne produiront leurs effets que si elles s'accompagnent d'une transformation culturelle et institutionnelle plus large par la reconnaissance effective de l'autonomie locale, par la professionnalisation des élus et des administrations communales, par l'implication des citoyens dans la définition des priorités et par l'évaluation systématique des politiques publiques locales.

6. Bibliographie

Lipsky, M. (1980). *Street-Level Bureaucracy: Dilemmas of the Individual in Public Services*. New York: Russell Sage Foundation.

Musgrave, R. A. (1959). *The Theory of Public Finance: A Study in Public Economy*. New York: McGraw-Hill.

Oates, W. E. (1972). *Fiscal Federalism*. New York: Harcourt Brace Jovanovich.

Pecqueur, B. (2000). *Le développement local : pour une économie des territoires*. Paris : La Découverte.

Rawls, J. (1971). *A Theory of Justice*. Cambridge: Harvard University Press.

Sawicki, F. (2003). « Les politistes et le microscope », in M. Bachir (dir.), *Les méthodes au concret*. Paris : PUF, pp. 143-164.

Perceptions des élus locaux sur l'allocation budgétaire : enquête dans les communes des wilayas de Béjaïa et de Boumerdès

Sen, A. (1992). *Inequality Reexamined*. Oxford: Clarendon Press.

DEBERRE, J. C. (2007). Décentralisation et développement local. *Afrique contemporaine*, (1), 45-54.

Sahli, Z. (1985). Expérience algérienne en matière de développement local : les plans de développement communal. *Économie rurale*, (166), 52-53.

Kara, A.-S. (2025). Decentralization and local development in Algeria: Challenges, achievements, and future directions. *The International Tax Journal*, 52(6), 4391-4399.

MAHERZI.D. (2013). Les finances locales en Algérie : caractéristiques et problèmes, *Ictis*, Alger, p 126.

Achir, M., & Bennoui, M. (2023). Collectivités locales en Algérie : déséquilibre financier structurel et faible efficacité dans la consommation des plans communaux de développement : Cas de la Wilaya de Tizi-Ouzou. *Revue des Sciences Économiques et de Gestion*, 7(1), 688-706.

Achir, M., & Bennoui, M. (2023). Collectivités locales en Algérie : déséquilibre financier structurel et faible efficacité dans la consommation des plans communaux de développement : Cas de la Wilaya de Tizi-Ouzou. *Revue des Sciences Économiques et de Gestion*, 7(1), 688-706.

Messad, G. (2019). La problématique des finances publiques locales en Algérie et le processus de décentralisation inachevée : Analyse de la situation financière de la commune de Tizi-Ouzou à travers la méthode des ratios. *Revue Internationale de la Performance Économique*, 2(1), 7-26.

Boumoula, S. (2008). La problématique des finances publiques locales en Algérie : décentralisation réelle ou supposée ? Cas de quelques communes de la wilaya de Béjaïa. *Revue des Sciences Économiques et de Gestion*, 8(8), 1-20.

7. Annexe : Questionnaire utilisé :

Questionnaire à l'attention des ordonnateurs principaux des communes.

Allocation des ressources budgétaires de l'État aux communes et mise en œuvre des PCD.

Monsieur/Madame le Président (e) de l'APC,

Dans le cadre d'une étude, une évaluation sur l'allocation des ressources budgétaires aux communes et son impact sur les Plans Communaux de Développement (PCD) est engagée pour recommander des solutions appropriées. Vos réponses resteront confidentielles et seront utilisées à des fins de l'étude.

1. Informations générales

- Nom de la commune :
- Type de commune :
 - ☐ Urbaine
 - ☐ Rurale
- Population approximative de la commune :
 - ☐ Moins de 10 000 habitants
 - ☐ Entre 10 000 et 50 000 habitants
 - ☐ Plus de 50 000 habitants
- Nombre d'années en fonction en tant que président d'APC :
 - ☐ Moins de 2 ans
 - ☐ Entre 2 et 5 ans
 - ☐ Plus de 5 ans (plus d'un mandat)
- La densité au niveau de la commune :
 - Le nombre de ménages est de
 - Le nombre de maisons individuelles est de
 - Le nombre de maisons collectives est de
- Type d'activité économique dominante, au niveau de la commune :
 - ☐ Commerce de Gros.

Perceptions des élus locaux sur l'allocation budgétaire : enquête dans les communes des wilayas de Béjaïa et de Boumerdès

- ☐ Commerce de détail.
- ☐ Industrie.
- ☐ Agriculture.
- ☐ Services.
- ☐ Autres : _____

2. Allocation budgétaire aux communes

- Comment jugez-vous l'adéquation des ressources budgétaires allouées par l'État à votre commune ?
 - ☐ Suffisantes
 - ☐ Insuffisantes
 - ☐ Très insuffisantes
- Quel est le taux moyen de consommation des ressources budgétaires allouées par l'État à votre commune ?
 - ☐ Moins de 50%.
 - ☐ Entre 51% et 80 %.
 - ☐ Entre 81 % et 99 %.
 - ☐ 100 %.
- Quels sont les principaux critères pris en compte dans l'allocation budgétaire selon vous ?
 - ☐ Population de la commune
 - ☐ Superficie
 - ☐ Niveau de développement économique
 - ☐ Demandes des PCD
 - ☐ Autres : _____
- Les critères d'allocation vous semblent-ils transparents et équitables ?
 - ☐ Oui
 - ☐ Non
 - ☐ Partiellement, expliquez : _____
- Rencontrez-vous des difficultés dans l'obtention des ressources budgétaires ?

- ☐ Oui, souvent
- ☐ Parfois
- ☐ Non

- Si oui, quelles sont les principales difficultés ?

- ☐ Retards de transfert
- ☐ Procédures complexes
- ☐ Montant insuffisant
- ☐ Manque d'accompagnement
- ☐ Autres : _____

3. Gestion et mise en œuvre des PCD

- Les PCD sont :

- ☐ Des fonds alloués par l'Etat.
- ☐ Des fonds alloués par la Wilaya.
- ☐ Des fonds mobilisés par la Commune.
- ☐ Un document pluriannuel et de planification de la Commune.
- ☐ Autres : _____

- Les ressources allouées permettent-elles de financer correctement les projets des PCD ?

- ☐ Oui
- ☐ Partiellement
- ☐ Non

- Les ressources allouées par l'Etat au titre des PCD, sont-elles :

- ☐ Intégrées dans le budget de la Commune.
- ☐ Exécutées à l'intérieur du budget de la Commune.
- ☐ Exécutées hors du budget de la Commune.
- ☐ Autres : _____

- Quels sont les secteurs les plus affectés par l'insuffisance budgétaire ?

- ☐ Infrastructures
- ☐ Éducation

Perceptions des élus locaux sur l'allocation budgétaire : enquête dans les communes des wilayas de Béjaïa et de Boumerdès

- ☐ Santé
- ☐ Eau et assainissement
- ☐ Développement économique
- ☐ Autres : _____

Taux de raccordement aux réseaux, au niveau de la commune :

- Electricité :
- Gaz :
- AEP :
- Internet (fibre optique) : Infrastructures

- Votre commune a-t-elle recours à d'autres sources de financement ?
 - ☐ Oui
 - ☐ Non
- Si oui, quelles sont ces sources de financement ?
 - ☐ Ressources propres (budget de commune)
 - ☐ Partenariats publics-privés (concessions, délégation de service public ...)
 - ☐ Aides internationales
 - ☐ Taxes locales
 - ☐ Autres : _____

4. Transparence et suivi des financements

- Existe-t-il un suivi efficace des fonds alloués à votre commune ?
 - ☐ Oui
 - ☐ Partiellement
 - ☐ Non
- Avez-vous accès à des outils numériques pour la gestion et le suivi des ressources budgétaires?
 - ☐ Oui, et ils sont efficaces
 - ☐ Oui, mais peu utilisés
 - ☐ Non

- Quels sont, selon vous, les principaux freins à une meilleure gestion budgétaire locale ?
 - ☐ Manque de formation
 - ☐ Absence de contrôle
 - ☐ Ingérence
 - ☐ Faible implication citoyenne
 - ☐ Autres : _____

5. Recommandations et perspectives

- Selon vous, quelles réformes permettraient une meilleure allocation des ressources budgétaires aux communes, dans le cadre des PCD (programme de développement socioéconomique des communes) ?
 - ☐ Améliorer les critères d'allocation
 - ☐ Réduire les délais
 - ☐ Accroître l'autonomie financière
 - ☐ Renforcer le suivi
 - ☐ Autres : _____
- Avez-vous d'autres suggestions pour améliorer l'efficacité budgétaire des PCD ?
.....
.....
.....

Merci pour votre temps et vos réponses.

Votre contribution est précieuse pour cette étude !